

Les fondamentaux du Droit du Travail

Maîtriser les éléments du Droit Social nécessaires au suivi des salariés.



3 jours (21h)

distanciel inter-entreprises
 présentiel intra-entreprises

Programme

Introduction

I- La gestion des contrats de travail

- I.1 Le contrat de travail et sa mise en œuvre
- I.2 Les différents types de contrats de travail
- I.3 La rupture du contrat de travail

II- La gestion des absences

- II.1 Les absences régulières et prévisibles
- II.2 Absences circonstanciées et non prévisibles
- II.3 Absence et cause de rupture du contrat de travail
- II.4 Maladie et accidents non professionnels
- II.5 Maladie et accidents professionnels
- II.6 Maternité

III- La gestion de la durée du travail

- III.1 Durées légales – Durée maximales
- III.2 Définition du travail effectif
- III.3 Décompte et contrôle
- III.4 Aménagement du temps du travail
- III.5 Heures supplémentaires

Conclusion

Objectifs : Acquérir les compétences juridiques nécessaires au suivi des salariés concernant les absences, les contrats de travail et la durée du travail dans le respect du cadre réglementaire.

Méthode pédagogique :

La méthode pédagogique est interactive et participative favorisant le processus d'apprentissage.

Une fiche de positionnement est à remplir avant la formation.

Apports théoriques et pratiques (outils), études de cas, exercices applicatifs. L'échange est privilégié.

Evaluation continue :

Appréciation du formateur sur l'acquisition des compétences pendant la formation à l'aide d'applications.



Collaborateur(rice) juridique, Assistant(e) RH...



Consultante – Juriste spécialisé en Droit du Travail



Pas de prérequis